



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de la Vienne

Mairie de La Chaussée
4, rue de Saint Jean de Sauves
86330 LA CHAUSSEE
05 49 22 73 67



Séance du 12 JUILLET 2021

Après avoir été convoqué régulièrement, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le lundi 12 juillet 2021 à 19h00.

En début de séance le conseil a délibéré et voté à l'unanimité le lieu temporaire de la réunion, en l'occurrence la salle des fêtes de La Chaussée, offrant la neutralité qui s'impose ainsi que les conditions d'accessibilité et de sécurité nécessaires pour permettre d'assurer la publicité des séances et le huis clos.

L'ordre du jour est ainsi fixé :

- Choix des devis Plan Arbres
- Création du Regroupement Pédagogique Intercommunal des communes de St Jean de Sauves, La Chaussée, La Grimaudière et Saint Clair
- Rappel tarifs cimetière
- _Prix de vente du fioul rubis et de la cuve
- Révision annuelle du loyer communal
- Questions diverses

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : M. LEGRAND, Maire, Mme CHAUVET et M. BERT, Adjoint, Mme DORIOL MJ, Messieurs RUTAULT B, BOULÉ G, POTTIER X, GIROIRE JJ,

Choix des devis Plan Arbres

Après étude des différents devis, le conseil municipal valide les devis suivants :

- pour les arbres fruitiers : Prom'haies pour un montant de 200,84€ HT
- pour les arbres : pépinières Bourinet pour un montant de 548,25€ HT
- pour les protections : Sarl Anjou Pro-Tech Plants pour un montant de 61,50€ HT
- pour les piquets : Hortiloire Distribution pour un montant de 180,00€ HT

Le montant total de l'opération s'élève à 990,59€ HT

Création du Regroupement Pédagogique Intercommunal des communes de St Jean de Sauves, La Chaussée, La Grimaudière et Saint Clair

La commune de La Chaussée ne disposant pas d'école sur son territoire et les effectifs d'élève sur ces communes étant insuffisants et/ou trop fluctuants pour permettre à une école d'assurer, seule, dans de bonnes conditions pédagogiques, la scolarité des enfants ;

-d'autre part, le groupe scolaire de la commune de Saint Jean de Sauves ayant une capacité d'accueil suffisante ;

-40 enfants des communes de la Chaussée, La Grimaudière et Saint Clair fréquentant l'école de Saint Jean de Sauves ;

La commune choisit d'adhérer au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) concentré, composé du groupe scolaire René Mabileau (écoles maternelle et primaire) ;

Rappel Tarifs cimetière

-tarifs des concessions pour les inhumations

-concession à perpétuité : 55,00€

-frais d'exhumation : 100,00€

-caveaux d'attente : 5,00€ les quinze premiers jours puis 10,00€ par jour

-tarif columbarium :

-emplacement à perpétuité : 500,00€

-emplacement à 5 ans : 100,00€

-emplacement à 10 ans : 150,00€

-emplacement à 30 ans : 260,00€

Tarif cavurnes

300,00€ pour 30 ans

Prix de vente du fioul rubis et de la cuve

Suite au changement de matériel, le conseil fixe les tarifs suivants :

- prix au litre de fioul rubis à 0.86€ (zéro euros et quatre-vingt-six cents)

- prix de la cuve à 50.00€ (cinquante euros)

Révision annuelle du loyer communal

Le nouveau loyer au 1^{er} juillet 2021 est fixé à : 467,41€

Questions diverses

- actualisation des dossiers d'urgence par Mme Martine Chauvet dans les mois à venir
- sécurité routière
- SACPA : la commune est sous contrat jusqu'en 2023 pour le ramassage des animaux errants
- battues administratives : la commune souhaite être informée des dates
- élections 2022 : présidentielles les 10 et 24 avril 2022 et les législatives les 12 et 19 juin 2022

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.